

BRIOCHE PASQUIER
« Les P'tits Dej' Malins - Offrez-vous des cadeaux avec Brioche Pasquier »
CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'OPÉRATION
modifiées le 09 octobre 2020

La société PASQUIER S.A., société anonyme au capital de 2.092.266 euros, dont le siège social est situé BP 12, route d'Yzernay, 49360 LES CERQUEUX, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGERS **sous le numéro 329 263 933 numéro de TVA FR 71329263933** (ci-après « **Brioche PASQUIER ou la Société Organisatrice** »),

organise, du 1^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021 inclus, une opération intitulée « Les P'tits Dej' Malins - Offrez-vous des cadeaux avec Brioche Pasquier » (ci-après « **l'Opération** ») dans les conditions prévues aux présentes conditions générales.

Nos coordonnées de contact :

- **numéro de téléphone : 0809 400 607**
- **via la page contact du Site**

L'Opération est proposée sur le site internet jeu.briochepasquier.com accessible via le site www.briochepasquier.com (ci-après le « **Site** ») et est communiquée sur les emballages des produits éligibles.

ARTICLE 1 - OBJET ET CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES

Les présentes conditions générales de l'Opération (ci-après les "**CGO**") ont pour objet de décrire les modalités et les conditions de la vente à distance des objets proposés dans le cadre de l'Opération dont les principes généraux sont décrits à l'article 2. Elles définissent les droits et les obligations des participants et de la Société Organisatrice. Les conditions générales de l'Opération sont établies en langue française laquelle sera utilisée aussi pour l'émission des commandes et leur exécution.

Les CGO s'appliquent à toute commande de produit émise par un consommateur sur le Site. Le consommateur doit être une personne physique, âgée de plus de 18 ans, avoir la pleine capacité juridique de contracter, d'acquérir les Produits proposés et résider sur le territoire défini à l'article 2 (**ci-après « le Participant »**).

Le Participant reconnaît avoir pris connaissance des CGO et les avoir acceptées sans réserve en cochant la case prévue à cet effet sur la page d'inscription du Site.

Ces CGO sont disponibles sur le Site dans la rubrique « Conditions Générales de l'Opération » dans un format téléchargeable et prévalent, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Les CGO pouvant faire l'objet de modification ultérieure, la version applicable à la commande du Participant est celle en vigueur sur le Site à la date de passation de la commande. Les CGO modifiées ne peuvent pas s'appliquer aux transactions conclues antérieurement à leur date de publication sur le site. Toute modification fera l'objet d'une information sur le Site.

ARTICLE 2 - PRINCIPES ET RESTRICTIONS DE L'OPERATION

L'opération « **Les P'tits Dej' Malins - Offrez-vous des cadeaux avec Brioche Pasquier** » propose aux consommateurs de convertir en points leurs achats des produits Brioche PASQUIER mentionnés à l'article 4. Dès

que le nombre de points cumulés par un Participant atteint l'un des paliers ci-après mentionnés (Palier 1 : 25 points, Palier 2 : 40 points, Palier 3 : 60 points], il lui est alors possible de commander un ou plusieurs objets parmi ceux proposés pour chacun des 3 paliers, moyennant le paiement de la participation financière indiquée à l'article 10 (Palier 1 : 5 € TTC, Palier 2 : 10 € TTC, Palier 3 : 15 €).

L'Opération est exclusivement **réservée aux Participants domiciliés en France métropolitaine, Corse incluse** (ci-après « **le Territoire** »). Elle n'est pas ouverte aux Participants domiciliés dans les DOM, ROM et COM (anciennement DOM et TOM). Les Objets ne peuvent donc être livrés que sur le Territoire.

Les produits Brioche Pasquier éligibles à l'Opération doivent être achetés entre le 01/10/2020 et le 31/03/2021 dans une grande, moyenne ou petite surface alimentaire (hors METRO et grossistes) en France. La date limite d'enregistrement des preuves d'achat (tickets de caisses et/ou factures) est le 10/04/2021 inclus.

ARTICLE 3 - MODALITES D'INSCRIPTION A L'OPERATION

La participation à l'Opération nécessite la création sur le Site d'un compte personnel. Ce compte permet au Participant de :

- enregistrer ses preuves d'achat.
- visualiser le nombre de points collectés
- passer ses commandes et régler le montant de la participant financière
- suivre l'exécution de ses commandes
- émettre une demande d'information

L'ouverture du compte nécessite de remplir un formulaire d'inscription. Le Participant s'engage à communiquer les informations demandées dans le formulaire d'inscription : les astérisques apposés à côté du champ indiquent que l'information demandée est indispensable à la création du compte. Le Participant certifie que les informations qu'il communique sont exactes, notamment l'adresse postale qui sera utilisée pour l'expédition du(des) objet(s) commandé(s).

L'utilisation du compte nécessite le choix par le Participant d'un mot de passe. Il appartient au Participant de prendre toute mesure de protection afin de garantir la confidentialité de son mot de passe. Brioche PASQUIER ne saurait être responsable en cas de perte, ou d'utilisation frauduleuse de ces éléments par un tiers autre que le Participant.

Le Participant devra, en cochant la case prévue à cet effet, confirmer être majeur, avoir lu et accepté les présentes Conditions Générales de l'Opération.

Toute personne mineure qui tenterait par quelque moyen que ce soit de participer contreviendrait aux présentes CGO et serait exclue de l'Opération.

Une fois le formulaire complété et validé, le Participant recevra un e-mail de confirmation d'inscription de la part de Brioche PASQUIER. Cet e-mail contiendra un lien sur lequel le Participant devra cliquer pour valider définitivement son inscription.

Toute participation est personnelle : une même personne physique ne peut pas participer avec plusieurs adresses e-mail, ni participer au bénéfice d'une autre personne qu'elle-même. Ainsi, s'il est constaté qu'une même personne a créé un ou plusieurs compte(s) supplémentaire(s) en remplissant plusieurs formulaires d'inscription, ou a utilisé une ou plusieurs adresse(s) temporaire(s) ou non, et plus généralement quel(s) que soi(en)t le(s) moyen(s) utilisé(s), le formulaire d'inscription de ces comptes sera annulé. Le Participant serait alors informé par l'envoi d'un courrier électronique mentionnant les motifs de la suppression.

Brioche PASQUIER se réserve le droit de vérifier la véracité des informations communiquées, tant pour la création de du compte utilisateur, que pour toute autre utilisation des fonctionnalités du Site. Ces vérifications seront effectuées dans le strict respect de l'article 9 du Code Civil.

ARTICLE 4 - PRODUITS BRIOCHE PASQUIER PARTICIPANT A L'OPERATION

Les gammes de produits de viennoiserie à marque Brioche Pasquier participants à ou éligibles à l'Opération sont :

- les Beignets
- les Brioches Tranchées,
- les Brioches Tressées,
- les Brioches Tressées BIO,
- les Briochettes,
- les Briochettes BIO,
- les Croissants,
- la Gâche,
- les Pains au lait,
- les Pains au lait BIO,
- les pains au lait Barre de Chocolat,
- les Pains au chocolat,
- les Pancakes et
- les Tartines de brioche

La liste précise des produits est mentionnée en annexe 1.

Ne sont pas éligibles à l'Opération les produits suivants :

- **les produits de la gamme Rois Brioche Pasquier (galettes et couronnes)**
- **les P'tit Sandwich façon Bretzel**
- **les produits à marque Pitch**
- **les macarons à marque Brioche Pasquier**
- **les produits des gammes Grilletines, Pains grillés, Biscottes, Toast apéro, Ficelles de pain**

Les Produits Brioche Pasquier éligibles à l'Opération doivent être achetés entre le 01/10/2020 et le 31/03/2021, la date indiquée sur le ticket de caisse ou la facture faisant foi.

ARTICLE 5 - COLLECTE, ENREGISTREMENT ET CONDITIONS DE VALIDITE DES PREUVES D'ACHAT

5.1. Collecte des tickets de caisse et/ou des factures

Le Participant doit conserver les tickets de caisse originaux édités lors de chaque achat d'un ou plusieurs produit(s) Brioche PASQUIER mentionnés à l'article 4 et/ou la facture d'achat émise lors d'un achat en drive auprès des enseignes de la grande distribution en France.

5.2. Téléchargement des tickets de caisse

Pour enregistrer les tickets de caisse sur son compte utilisateur, le Participant doit :

- Se connecter à son compte utilisateur
- Se rendre à la rubrique « Enregistrer un achat »
- Scanner (ou photographier), télécharger et valider le ticket de caisse justifiant le(les) achat(s) du(des) produit(s) Brioche PASQUIER (chaque ticket de caisse ou facture ne pouvant être scanné(e) et téléchargé(e) qu'une seule fois)

La date limite d'enregistrement des preuves d'achat (tickets de caisses et/ou factures d'achat) **est le 10/04/2021** inclus. Si le Participant possède plusieurs tickets de caisse, il devra les enregistrer un à un.

5.3. Validité et analyse des preuves d'achat

Pour être acceptés et ainsi permettre de convertir les achats de produits en un ou plusieurs points, les tickets de caisse ou les factures doivent respecter **les 4 conditions cumulatives suivantes** :

- être émis par une grande, moyenne ou petite surface alimentaire (hors METRO et grossistes) en France,
- mentionner une date d'achat comprise entre le 01/10/2020 et le 31/03/2021,
- mentionner un ou plusieurs produits Brioche PASQUIER mentionnés à l'Annexe 1 et
- être original(e), complet(e) et lisible.

Une fois téléchargé(e), une fonctionnalité du Site analyse immédiatement le ticket de caisse ou la facture, détecte les mentions indiquées (nombre de produits achetés, type de produit [Brioche Pasquier ou Brioche Pasquier BIO]) et calcule en conséquence le nombre de points à créditer.

Si le Participant possède plusieurs tickets de caisse ou factures, il devra les enregistrer un à un. Les étapes ci-dessus devront être réalisées pour chaque ticket.

Il est demandé au Participant de valider le résultat de l'analyse effectuée.

- Si le résultat est validé par le Participant, le/les point(s) est/sont immédiatement crédité(s) sur le compte du Participant
- Si le résultat de l'analyse ne correspond pas aux éléments présents sur le ticket de caisse ou la facture, le Participant peut :
 - re-télécharger sa preuve d'achat
 - ou télécharger une nouvelle preuve d'achat
 - ou demander à la Société Organisatrice de procéder à la vérification manuelle du ticket.
 - Si la vérification manuelle révèle que le ticket est conforme, le/les point(s) correspondant à la preuve d'achat sera/seront crédité(s) sur le compte du Participant et le Participant en sera informé par e-mail.
 - Si la vérification manuelle révèle que le ticket n'est pas conforme, un e-mail, lui indiquant le motif de non-conformité et la procédure à suivre pour corriger, sera envoyé au Participant.

Il est recommandé de conserver les tickets de caisse originaux et/ou les factures édité(e)s lors de chaque achat d'un ou plusieurs produit(s) Brioche PASQUIER jusqu'à la réception des objets commandés.

5.4. Modalités de calcul du nombre de points collectés à partir des preuves d'achats validées

Chaque achat d'un (1) produit Brioche Pasquier mentionné en annexe 1 permet d'obtenir un point à l'exception de l'achat d'un (1) produit Brioche Pasquier **BIO** qui permet d'obtenir **2 points (bonus BIO)**.

Pour les besoins de l'Opération, est considéré comme 1 achat, chaque ligne d'une preuve d'achat répondant aux conditions de validité mentionnées au paragraphe 5.3.

Une ligne regroupant 2 produits (ou plus) sera considérée comme 2 achats (ou plus), à condition que la mention du double achat (ou plus) figure bien sur le ticket de caisse ou la facture.

Par contre, un lot promotionnel (regroupant plusieurs produits) sera considéré comme un achat unique.

5.5. Point BONUS

Brioche Pasquier a le plaisir d'**offrir un (1) point Bonus** aux 30 000 premiers Participants **inscrits et ayant enregistré un premier achat validé** (30 000 points maximum seront attribués sur toute la durée de l'opération).

Ce point est immédiatement crédité sur le compte du Participant après enregistrement du premier achat validé.

ARTICLE 6 - PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES DES OBJETS

Les objets proposés le cadre de l'Opération font l'objet d'un descriptif sur le Site permettant d'en connaître les caractéristiques principales, les spécifications via la fiche produit, le délai de livraison, la durée de la disponibilité des pièces détachées et le montant de la participation financière à régler par le Participant.

Ce dernier est tenu de prendre connaissance de ces informations avant de passer commande. Ces informations sont présentées en langue française et font l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de la commande par le Participant.

Les caractéristiques des objets sont reprises ci-après :

• **GRILLE-PAIN SOLEIL 2 FENTES NOIR - MOULINEX - Réf LT301810**

Avec son look rétro et élégant, le **Grille-pain Moulinex SOLEIL 2 fentes** donnera une touche de style à votre cuisine. Vous pouvez griller toutes sortes de pains grâce à ses fonctions faciles à utiliser : 2 fentes à largeur réglable, panneau de commande avec indicateurs lumineux, 7 niveaux de dorage, fonction décongélation et réchauffage, tiroir ramasse miettes amovible.

• **GOOGLE Home Mini Charbon - Enceinte intelligente - assistant vocal - Réf. 4394810**

Google Home Mini est la version mini format de **Google Home**, la nouvelle **enceinte à commande vocale de Google** qui utilise l'intelligence de l'Assistant Google. Elle délivre un son haute-fidélité grâce à un haut-parleur 40 mm et un son à 360°. La richesse du moteur de recherche Google vous permet d'obtenir des réponses en temps réel sur la météo, le trafic, le sport, les commerces de proximité... Vous pouvez également obtenir des informations pratiques, gérer vos tâches quotidiennes (alarmes, minuteurs, rendez-vous...) et contrôler les appareils connectés de votre maison. Obtenez des réponses personnalisées pour chacune des personnes de votre domicile avec la reconnaissance vocale. N'hésitez pas à poser vos questions à Google Home Mini et à lui donner des choses à faire : Google Home Mini a été conçue pour vous aider. Facile : il suffit de commencer votre phrase par "**Ok Google**".

• **Machine PICCOLO XS GRIS - Réf. YY4395FD**

La **nouvelle machine Nescafé Dolce Gusto PICCOLO** est une machine compacte (14 x 28 x 27 cm), pratique, fiable et facile à manipuler. Elle bénéficie d'une technologie de pointe : réservoir amovible 0.8 l, porte tasse amovible 3 niveaux, préchauffage en 30 secondes, un système de pression à 15 bars pour un espresso de qualité, position eau chaude/eau froide, système multi-boissons (espressos, cappuccinos, chocolats, thés), mise en veille automatique en 1 minute, éco-énergétique (notée A).

• **BLENDER BLENDFORCE 2 en 1 AVEC BOL "CENTRIFUGEUSE" - MOULINEX - Réf. LM43Q110**

Le **Blender BLENDFORCE 2 en 1 avec « centrifugeuse »** est un blender 2 en 1 polyvalent et haute performance : puissance 800 Watt, 2 réglages de vitesse, fonction pulse, grande capacité (centrifugeuse 1 litre, blender 1,75 litre), 6 lames Powelix pour un mixage 30% plus rapide, facile à nettoyer, récipient 800 ml pour service immédiat, système de refroidissement pour assurer des performances sans surchauffe, très stable grâce à ses pieds ventouses.

• **Jardin d'intérieur CLICK & GROW SMART GARDEN 3 PLANTS BLANC - EMSA - Réf. M5261700**

Faites pousser toute l'année des aromates, pousses de salade, fleurs, mini fruits et légumes ! Les capsules, 100 % biodégradables, sont pré-ensemencées avec des graines de haute qualité (sans pesticide, engrais, ni OGM), qui s'épanouissent dans un substrat contenant tous les nutriments nécessaires. Autonome en eau jusqu'à 4 semaines, la plante prélève ce dont elle a besoin, par capillarité. La croissance est 3 fois plus rapide que dans un pot traditionnel grâce à la lampe de croissance (faible consommation électrique : env. 75 kWh/an) et aux bio-dômes à effet de serre. Très large choix de graines conditionnées par pack de 3 capsules.
3 capsules de basilic inclus.

ARTICLE 7 - DISPONIBILITE DES OBJETS ET DUREE DE L'OPERATION

Les objets sont proposés uniquement durant l'Opération à savoir du 1er octobre 2020 au 31 mars 2021.

En cas de rupture de stock ou de modification exceptionnelle des objets au cours de l'Opération, les objets

proposés pourront être remplacés par un objet de valeur économique équivalente.

ARTICLE 8 - CHOIX DES OBJETS ET VALIDATION DU PANIER

8.1. Choix du ou des objet(s)

Pour pouvoir commander un ou plusieurs objets, le Participant doit disposer sur son compte du nombre de points indiqués ci-après :

- **Palier 1** - Si le Participant dispose sur son compte de vingt-cinq (25) points et moyennant le paiement d'un montant de 5 € TTC, il peut commander :

- un **Grille-pain Moulinex**

- **Palier 2** - Si le Participant dispose sur son compte de quarante (40) points et moyennant le paiement d'un montant de 10 € TTC, il peut commander :

- une **Google Home Mini**

ou

- une **machine expresso Nescafé Dolce Gusto**

- **Palier 3** - Si le Participant dispose sur son compte de soixante (60) points et moyennant le paiement d'un montant de 15 € TTC, il peut commander :

- un **Blender 2 en 1 avec bol « centrifugeuse » Moulinex**

ou

- un **Jardin d'intérieur Emsa**

Si le Participant dispose du nombre de points suffisant, et moyennant le paiement de la participation financière demandée, il peut commander plusieurs objets, en une ou plusieurs fois.

8.2. Validation du panier

- Le Participant visualise le contenu de son panier qui reprend les éléments de sa commande : le nombre d'objets, la désignation de l'objet, l'adresse de livraison (qui sera l'adresse de facturation), le montant de la participation financière à payer, le montant de l'éco-participation, le délai de livraison, les modalités du droit de rétraction, la durée de la disponibilité des pièces détachées et le solde de point restant sur son compte (après finalisation de la commande).

- Il a la possibilité de modifier son adresse de livraison s'il le souhaite.

- Il a la possibilité de corriger sa commande s'il le souhaite.

- Si tout est correct, il valide son panier.

ARTICLE 9 - COMMANDE DES OBJETS

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et font l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de la Commande.

9.1. Après validation du panier, la page récapitulative de la commande s'affiche.

- Elle reprend tous les éléments du panier : le nombre d'objets, la désignation de l'objet, l'adresse de livraison (qui sera l'adresse de facturation), le montant de la participation financière à payer, le montant de l'éco-

participation, le délai de livraison, les modalités du droit de rétraction, la durée de la disponibilité des pièces détachées et le solde de point restant sur son compte (après finalisation de la commande).

- Le Participant doit faire une dernière vérification de sa commande, et il peut encore corriger d'éventuelles erreurs en revenant sur la page Panier.

- Le Participant valide ensuite sa « commande avec obligation de paiement ». A compter de cette validation, la commande est ferme et définitive : elle n'est pas annulable, ni modifiable.

Le Participant procède alors au paiement de sa commande via la plate-forme en ligne dans les conditions indiquées au paragraphe 11.

9.2. Accusé de réception de la commande

Un accusé réception de la commande est adressé par voie électronique au Participant dès réception de la commande par Brioche Pasquier.

Cet accusé de réception vaut acceptation de la commande par Brioche Pasquier.

Cet accusé de réception mentionnera les objets commandés, le montant réglé, le délai de livraison et les modalités de rétractation. Les présentes conditions générales de l'Opération sont mises à disposition du Participant via un lien mentionné dans cet accusé de réception.

ARTICLE 10 - MONTANT DE LA PARTICIPATION FINANCIERE

Le montant de la participation financière à régler par le Participant varie en fonction de l'objet commandé. Ainsi :

- le **GRILLE-PAIN SOLEIL 2 FENTES NOIR - MOULINEX - Réf LT301810** pourra être commandé moyennant le paiement par le Participant de la somme de **5 € TTC**.

- la **GOOGLE Home Mini Charbon - Enceinte intelligente - assistant vocal - Réf. 4394810** pourra être commandé moyennant le paiement par le Participant de la somme de **10 € TTC**.

- la **machine expresso PICCOLO XS GRIS - Réf. YY4395FD** pourra être commandée moyennant le paiement par le Participant de la somme de **10 € TTC**.

- le **BLENDER BLENDFORCE 2 en 1 AVEC BOL "CENTRIFUGEUSE" - MOULINEX - Réf. LM43Q110** pourra être commandé moyennant le paiement par le Participant de la somme de **15 € TTC**.

- le **Jardin d'intérieur LICK & GROW SMART GARDEN 3 PLANTS BLANC - EMSA - Réf. M5261700** pourra être commandé moyennant le paiement par le Participant de la somme de **15 € TTC**.

Les montants de la participation financière sont indiqués en Euros, toutes taxes comprises et comprennent les frais de livraison. Ils sont payables au comptant au moment de la passation de la commande dans les conditions indiquées à l'article 9.

Les objets proposés dans le cadre de l'Opération sont soumis à la taxe éco-participation. Le montant de cette taxe, fixé pour chacun des objets lorsqu'ils sont commercialisés par des enseignes de la distribution spécialisée, est mentionné ci-après :

Montant de l'éco-participation

• GRILLE-PAIN SOLEIL 2 FENTES NOIR MOULINEX - Réf LT301810	0.25 €
• GOOGLE Home Mini Charbon - Enceinte intelligente Assistant vocal - Réf. 4394810	0.08 €

• Machine expresso PICCOLO XS GRIS Réf. YY4395FD	0.20 €
• BLENDER BLENDFORCE 2 en 1 AVEC BOL "CENTRIFUGEUSE" MOULINEX - Réf. LM43Q110	0.25 €
• Jardin d'intérieur LICK & GROW SMART GARDEN 3 PLANTS BLANC - EMSA - Réf. M5261700	0.08 €

ARTICLE 11 - MODALITES DE PAIEMENT

La validation de la commande par le Participant implique le paiement comptant du montant indiqué dans la commande. Le paiement doit être effectué en ligne sur le Site par carte bancaire uniquement.

Le Participant doit sélectionner l'une des cartes bancaires proposées (Carte Bleue, Carte Visa, Mastercard), et cliquer sur l'une des icônes CB, VISA ou MASTERCARD pour avoir accès au paiement en ligne.

Toutes les transactions effectuées sur le Site sont sécurisées : les informations bancaires relatives au Participant sont cryptées par le système SSL (Secure Socket Layer) puis traitées par le partenaire financier de Brioche PASQUIER.

ARTICLE 12 - LIVRAISON

Les frais de livraison des objets commandés sont à la charge de la Société Organisatrice.

12.1. Lieu de livraison

Les objets seront livrés à l'adresse de livraison indiquée par le Participant dans sa commande. Les objets seront livrés uniquement sur le territoire de la France métropolitaine, Corse comprise. Les objets ne peuvent pas être livrés aux Participants domiciliés dans les DOM, ROM et COM (anciennement DOM et TOM).

12.2. Délai de livraison

Les objets seront livrés à l'adresse indiquée dans la commande dans un délai de **8 à 10 semaines** suivant la date d'acceptation de la commande. La livraison est constituée par le transfert au Participant de la possession de l'objet commandé.

En cas de retard de livraison, la commande pourra être résolue par le Participant dans les conditions et modalités définies aux articles L 216-2 et L 216-3 du Code de la Consommation à savoir :

En cas de manquement de la Société Organisatrice à son obligation de livraison de l'objet le Participant peut résoudre le contrat, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par un écrit sur un autre support durable, si, après avoir enjoint, selon les mêmes modalités, la Société Organisatrice d'effectuer la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable, ce dernier ne s'est pas exécuté dans ce délai.

Le contrat est considéré comme résolu à la réception par la Société Organisatrice de la lettre ou de l'écrit l'informant de cette résolution, à moins que la Société Organisatrice ne se soit exécutée entre-temps.

Le Participant peut immédiatement résoudre le contrat lorsque la Société Organisatrice refuse de livrer l'objet ou lorsqu'il n'exécute pas son obligation de livraison de l'objet à la date ou à l'expiration du délai prévu précédemment et que cette date ou ce délai constitue pour le consommateur une condition essentielle du contrat. Cette condition essentielle résulte des circonstances qui entourent la conclusion du contrat ou d'une demande expresse du Participant avant la conclusion du contrat.

Dans ce cas, le montant de la commande sera remboursé par la Société Organisatrice au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat.

Pour toute réclamation concernant les délais, le Participant pourra joindre la société mandatée via le formulaire de contact du Site.

12.3. Modalités de livraison

La livraison des objets sera assurée par une société de transport : la société **Colis Privé** (solution « Colis Privé option bis » avec **remise contre signature**).

Au moment de la remise du colis au transporteur, une notification sera adressée par e-mail au Participant, dans laquelle il pourra retrouver son numéro de colis qui lui permettra de suivre l'état de livraison.

Le colis sera remis en main propre contre signature.

En cas d'absence du destinataire, Colis Privé enverra un e-mail et/ou un sms au Participant : ce dernier aura trois options de re-livraison : en relais, à domicile ou tierce personne. Il devra alors, dans un délai de 10 jours, re-planifier une livraison sur le site **colisprive.fr**, via les applications mobiles ou par téléphone.

12.4. Documents joint à la livraison des objets

La livraison des objets commandés sera accompagnée de la documentation suivante :

- la notice d'information et le formulaire type de rétractation
- la facture de vente des objets à conserver

ARTICLE 13 - RESERVE DE PROPRIETE ET TRANSFERT DES RISQUES

Les Produits resteront la propriété de Brioche PASQUIER jusqu'au paiement intégral de la commande.

Le transfert des risques de perte et de détérioration des objets ne sera réalisé qu'au moment où le participant prendra physiquement possession des objets. En conséquence, au moment où le Participant (ou un tiers désigné par lui) prend physiquement possession des objets intervient le transfert au Participant des risques de perte ou d'endommagement des objets.

ARTICLE 14 - DROIT DE RETRACTATION

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Participant dispose d'un délai de quatorze jours à compter de la réception de l'objet pour exercer son droit de rétractation auprès de la Société Participante sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement à condition que les objets soient retournés dans leur emballage d'origine et en parfait état dans les 14 jours suivants suivant la communication de sa décision de se rétracter.

Le Participant informera la Société Organisatrice de sa décision de rétractation en lui adressant, avant l'expiration du délai de 14 jours susmentionné, le formulaire de rétractation disponible en annexe 2 des CGO (en format téléchargeable et imprimable) ou par toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter, adressée par courrier postal à :

TESSI MD - Opération 21579 - 21579 - Rétractation - 45204 Montargis cedex

Les objets devront être retournés à l'adresse suivante :

TESSI MD - Opération 21579 - Rétractation - 45204 Montargis cedex

Le Participant doit restituer l'objet sans retard excessif et au plus tard dans les 14 jours suivant la communication de sa décision de se rétracter. **Le formulaire de rétractation ou à défaut, les coordonnées complètes du participant (nom, prénom, adresse et numéro de téléphone) devront être joints à l'objet retourné.**

Les frais de retour des objets sont à la charge du Participant. En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai indiqué, le montant de la participation financière réglée par le Participant sera remboursé et le nombre de points collectés re-crédités sur le compte du Participant.

Le remboursement sera effectué au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour où la Société Organisatrice est informée de la décision de rétractation. **Le remboursement peut être différé jusqu'au retour de l'objet ou jusqu'à ce qu'une preuve d'expédition de l'objet ait été fournie par le Participant, la date retenue étant celle du premier de ces faits. "**

ARTICLE 15 - GARANTIES LEGALES

Les objets proposés au titre de l'Opération sont conformes à la réglementation en vigueur en France et ont des performances compatibles avec des usages non professionnels.

Les objets bénéficient de plein droit, indépendamment du droit de rétractation, conformément aux dispositions légales

- de la garantie légale de conformité,
- de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matières, de conception ou de fabrication affectant les objets livrés et les rendant impropres à leur utilisation

Rappel : Dans le cadre de la garantie légale de conformité, le participant :

***bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir.**

*** peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L 217-9 du Code de la consommation.**

Sauf pour les biens d'occasion pour lesquels le délai est de 6 mois, il est dispensé de prouver l'existence du défaut de conformité du bien durant les 24 mois suivant la délivrance du bien.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

Le participant peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code Civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code Civil.

Les demandes au titre des garanties ci-dessus mentionnées devront être formulées par courrier auprès de :
Brioche Pasquier Charancieu- BP 43 - 38 490 Charancieu.

ARTICLE 16 - GARANTIE COMMERCIALE

Les objets proposés dans le cadre de l'Opération bénéficient en plus des garanties légales indiquées à l'article 15 d'une garantie commerciale permettant d'obtenir la réparation ou le remplacement de l'objet défectueux auprès du fabricant ou, selon l'objet, du grossiste.

Le contenu de ces garanties, leurs modalités de mise en œuvre, leur durée, leur étendue territoriale et le nom et l'adresse de la société qui la met en œuvre sont indiquées en annexe 3.

ARTICLE 17 - DUREE DE LA DISPONIBILITE DES PIECES DETACHEES :

Selon les informations transmises par les fabricants, les pièces détachées indispensables à l'utilisation des objets proposés dans le cadre de l'Opération sont disponibles pendant les durées suivantes :

Descriptif et référence de l'objet	Durée de la disponibilité des pièces détachées	Point de départ du délai
PICCOLO XS GRIS Réf : YY4395FD	10 ans	Août 2020
GOOGLE Home Mini Charbon - Enceinte intelligente - Assistant vocal - Réf 4394810	Pas de pièce détachée disponible	
CLICK & GROW SMART GARDEN 3 PLANTS BLANC - EMSA - Réf M5261700	2 ans	Août 2020
BLENDER BLENDFORCE 2 en 1 AVEC BOL "CENTRIFUGEUSE" - MOULINEX - Réf. LM43Q110	10 ans	Août 2020
GRILLE-PAIN SOLEIL 2 FENTES NOIR MOULINEX - Réf LT301810	10 ans	Août 2020

ARTICLE 18 - QUESTIONS ET INFORMATIONS

Pour toute information relative à l'état de la commande, la société mandatée par Brioche PASQUIER est à la disposition du Participant via le formulaire de contact accessible sur le Site dans la rubrique « contact ».

Pour toute question relative aux commandes, aux modalités de participation, le Participant peut également consulter la rubrique « FAQ » disponible sur le Site.

ARTICLE 19 - RESPONSABILITE DE LA SOCIETE ORGANISATRICE

La Société Organisatrice est responsable de plein droit à l'égard du Participant de la bonne exécution des obligations résultant de la commande conclue à distance, que ces obligations soient exécutées par la Société Organisatrice ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci.

Toutefois, la Société Organisatrice peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au Participant, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure.

ARTICLE 20 - PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Pasquier SA, société anonyme au capital social de 2.092.266 euros dont le siège social est situé BP 12, route d'Yzernay, 49360 les Cerqueux, inscrite au Registre du Commerce et des Société d'Angers sous le numéro 329 263 933 (ci-après « **la Société Organisatrice** ») est le responsable du traitement des données à caractère personnel collectées à l'occasion de votre participation à l'Opération.

Finalités du traitement et base légale

La collecte et le traitement des données personnelles (nom, prénom, adresse mail, adresse postale et votre numéro de téléphone) sont nécessaires à l'ouverture d'un compte nominatif à partir duquel vous pourrez participer à l'Opération, enregistrer vos achats, commander les objets, suivre l'exécution de votre commande et au traitement de vos demandes d'information/réclamation et/ou l'exercice de vos droits de rétractation et des garanties légales. Les données personnelles des participants ne font pas l'objet d'une prise de décision automatisée ou d'un profilage.

Le traitement de ces données repose sur les bases légales suivantes :

- l'exécution du contrat : les données recueillies sont nécessaires à l'inscription à l'Opération, à la gestion des commandes, à la livraison des objets, à la prise en charge des demandes d'information et à la gestion des litiges éventuels durant la durée de la prescription applicable.
- l'obligation légale de conserver les commandes et les factures afin de satisfaire aux obligations comptables et fiscales applicables à notre activité

Destinataires

Les données à caractère personnel sont destinées au responsable du traitement et aux prestataires auxquels le responsable du traitement a confié l'hébergement du site internet, la gestion des commandes et des livraisons des objets, le traitement des paiements en ligne et aux services marketing et consommateurs des sociétés du Groupe Brioche Pasquier en charge du suivi de l'Opération.

La Société Organisatrice met en œuvre les mesures de protection appropriées pour assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles ainsi recueillies.

Conséquence d'un défaut de réponse

Le recueil des données identifiées par un astérisque est nécessaire à votre participation à l'Opération : elle ne pourrait pas être prise en compte sans ces données. Il est nécessaire de transmettre des informations réelles et exactes.

Durée de conservation et absence de transfert

Les données à caractère personnel collectées lors de votre inscription à l'Opération sont conservées pour les durées ci-après mentionnées :

- les données personnelles de votre compte utilisateur seront conservées pendant une durée d'une (1) année à compter de la date de fin de l'Opération.
- les commandes et les factures sont conservées et archivées pendant la durée nécessaire au respect de nos obligations légales, comptables et fiscales lesquelles prennent en compte la durée des prescriptions légales applicables.

Les données collectées ne sont pas transférées en dehors de l'Union Européenne.

Vos droits

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au règlement européen n°2016/679, vous disposez - sous réserve des conditions légales applicables à ce traitement - d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, ainsi que du droit d'opposition ou à la limitation du traitement et à la portabilité de vos données. Vous pouvez également donner des directives - applicables après votre décès - relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

La Société Organisatrice est susceptible, si cela est nécessaire, de solliciter des informations supplémentaires pour obtenir la confirmation de l'identité d'une personne exerçant ses droits. **Pour exercer ces droits, cliquez [ici](#).**

ARTICLE 21 - NON VALIDITE PARTIELLE

Si une ou plusieurs stipulations des présentes Conditions Générales de l'Opération sont tenues pour non valides

ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

ARTICLE 22 - CONVENTION DE PREUVE

Il est convenu que, excepté dans le cas d'erreur manifeste, la Société Organisatrice pourra se prévaloir, notamment aux fins de preuve de tout acte, fait ou omission, des programmes, données, fichiers, enregistrements, opérations et autres éléments (tels que des rapports de suivi ou autres états) de nature ou sous formats ou supports informatiques ou électroniques, établis, reçus ou conservés directement ou indirectement par la Société Organisatrice, notamment dans ses systèmes d'information. Ces données, supports et fichiers constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Participant.

ARTICLE 23 - LOI APPLICABLE, DEPOT DES CONDITIONS GENERALES DE L'OPERATION ET REGLEMENT DES LITIGES

Les présentes CGO, les commandes et les obligations et qui en découlent sont régies par le droit français. Elles sont déposées chez Maître Berneise, huissier de justice 28 Boulevard du Général Faidherbe, 49300 Cholet.

Les réclamations devront être adressées par courrier postal à : Brioche Pasquier Charancieu - BP 43 - 38490 Charancieu.

Le Participant est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (Code de la consommation art. L 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Fait le 09/10/2020.

ANNEXE 1
LISTE DES PRODUITS PARTICIPANT A L'OPERATION

Brioche Pasquier - DESIGNATION Produits - Poids

BEIGNET goût POMME x6 - 270 g
BEIGNET gout POMME x6 + 1 OFFERT - 315 g
BEIGNET goût CHOCOLAT NOISETTE x6 - 270 g
BEIGNET goût CHOCOLAT NOISETTE x6 + 1 OFFERT - 315 g
BEIGNET à la FRAMBOISE x6 - 270 g
BEIGNET à la FRAMBOISE x6 +1 OFFERT - 315 g

BRIOCHE TRESSEE Nature - 630 g
BRIOCHE TRESSEE Nature 630 g + 10 % OFFERTS - 693 g
BRIOCHE TRESSEE Nature - 700 g
BRIOCHE TRESSEE Pépites de chocolat - 630 g
BRIOCHE TRESSEE Pépites de chocolat 630 g + 10 % OFFERTS - 693 g

BRIOCHE TRESSEE TRANCHEE Nature - 500 g
BRIOCHE TRESSEE TRANCHEE Pépites de Chocolat - 500 g

BRIOCHE TRANCHEE "Tranche Gourmande" - 450 g
BRIOCHE TRANCHEE "Tranche Gourmande" 450 g + 200 g OFFERTS - 650 g
BRIOCHE TRANCHEE "Tranche Gourmande" 3 x 450 g - Lot 2 + 1 OFFERT - 1 350 g
BRIOCHE TRANCHEE "Tranche Gourmande" - Maxi-familial - 650 g
BRIOCHE TRANCHEE "Tranche Gourmande" - Lot maxi-familial - "la 2ème à - 50 %" - 900 g
LOT 2 BRIOCHE TRANCHEES "Tranche Gourmande" - 900 g

LES TARTINES DE BRIOCHE - 450 g

GÂCHE TRANCEE - 400 g
GÂCHE TRANCEE - 500 g

PAINS AU LAIT x 10 - 350 g
PAINS AU LAIT x 10 + 2 Gratuits - 420 g
PAINS AU LAIT x 12 "Offre Économique" - 420 g
PAINS AU LAIT x 20 - 700 g
PAINS AU LAIT x 20 - Lot de 2 x 10 - "le 2ème à - 50 %" - 700 g
PAINS AU LAIT x 20 + 4 Gratuits - 840 g
PAINS AU LAIT x 20 + 4 OFFERTS - 840 g
PAINS AU LAIT x 24 "Offre Économique" - 840 g
PAINS AU LAIT x 30 - Lot de 3 x 10 - 1 050 g
PAINS AU LAIT x 30 - Lot de 2 + 1 OFFERT - 1 050 g

PAINS AU LAIT « BARRE DE CHOCOLAT au lait des Alpes » x 10 - 370 g
PAINS AU LAIT « BARRE DE CHOCOLAT au lait des Alpes » x 10 + 2 OFFERTS - 444 g

LOT PAINS AU LAIT x 10 + PAINS AU LAIT « BARRE DE CHOCOLAT au lait des Alpes » x 10 - 720 g

LOT PAINS AU LAIT x 10 + PAINS AU CHOCOLAT x 8 - 710 G

BRIOCHETTE x 12 - 480 g
BRIOCHETTES x 12 + 2 OFFERTES - 560 g
BRIOCHETTES x 14 "Offre Économique" - 560 g
BRIOCHETTES x 14 - 560 g
BRIOCHETTES x 14 + 2 OFFERT - 640 g

BRIOCHETTES x 16 OFFRE ECO - 640 g

CROISSANTS x 8 - 320 g

CROISSANTS x 8 + 2 OFFERTS - 400 g

CROISSANTS x 10 "Offre Économique" - 400 g

CROISSANTS x 16 - 640 g

CROISSANTS x 16 - LOT 2 x 8 - 2ème à -50% - 650 g

CROISSANTS x 24 OFFRE ECO - 960 g

PAINS AU CHOCOLAT x 8 - 360 g

PAINS AU CHOCOLAT x 8 + 2 OFFERTS - 450 g

PAINS AU CHOCOLAT x 10 "Offre Économique" - 450 g

PAINS AU CHOCOLAT x 16 - 720 g

PAINS AU CHOCOLAT 16 + 4 OFFERTS - 900 g

PAINS AU CHOCOLAT x 16 - Lot de 2 x 8 - "le 2ème à - 50 %" - 720 g

PAINS AU CHOCOLAT x 24 - Lot de 3 x 8 - 1 080 g

PAINS AU CHOCOLAT x 24 - Lot de 2 + 1 OFFERT - 1 080 g

PAINS AU CHOCOLAT 20 + 4 OFFERTS - 1 080 g

LOT CROISSANTS x 8 + PAINS AU CHOCOLAT x 8 - 680 g

PANCAKES x 10 - 350 g

PANCAKES x 10 + 2 OFFERTS - 420 g

PANCAKES aux Pépites de Chocolat x 10 - 350 g

PANCAKES aux Pépites de Chocolat x 10 + 2 OFFERTS - 420 g

Brioche Pasquier BIO - DESIGNATION Produits - Poids

BRIOCHE TRESSE TRANCHEE BIO - 450 g

BRIOCHE TRESSEE TRANCHEE BIO OFFRE ECO - 450g

PAINS AU LAIT BIO x 8 - 280 g

PAINS AU LAIT BIO OFFRE ECO x 8 - 280g

BRIOCHETTES BIO x 8 - 320 g

ANNEXE 2
INFORMATIONS CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE RETRACTATION
et FORMULAIRE DE RETRACTATION

Notice d'information

Droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat, sans donner de motif, dans un délai de 14 jours. Le délai de rétractation expire quatorze (14) jours après que vous, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par vous, prend physiquement possession du bien.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez notifier à :

TESSI MD
Opération 21579
Rétractation
45204 Montargis cedex

votre décision de rétractation du présent contrat, au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple lettre envoyée par la poste).

Vous pouvez utiliser le formulaire de rétractation ci-après mentionné, mais ce n'est pas obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de la rétractation

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard 14 jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation.

Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale. En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous. Nous pouvons différer le remboursement jusqu'à ce que nous ayons reçu l'objet ou jusqu'à ce que vous ayez fourni une preuve d'expédition de l'objet, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Vous devrez renvoyer le bien à l'adresse suivante :

TESSI MD
Opération 21579
21579 - Rétractation
45204 Montargis cedex

sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours après que vous nous aurez communiqué votre décision de rétractation du présent contrat. Ce délai est réputé respecté si vous renvoyez le bien avant l'expiration du délai de 14 jours. **Vous devrez prendre en charge les frais directs de renvoi du bien.**

Votre responsabilité n'est engagée qu'à l'égard de la dépréciation du bien résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce bien.



FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire, **uniquement** si vous souhaitez exercer votre droit de rétractation, à l'attention de :

TESSI MD - Opération 21579 - Rétractation - 45204 Montargis Cedex

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur l'achat de :

Désignation de l'objet commandé :

Commandé le :

Reçu le :

Nom - Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Date :

Signature :

Pour un meilleur suivi de votre demande de rétractation, merci de joindre une copie de ce courrier à votre colis de retour.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, nous vous invitons à consulter la page politique de confidentialité du site internet jeu.briochepasquier.com.

ANNEXE 3

INFORMATIONS CONCERNANT LES GARANTIES COMMERCIALES

GRILLE-PAIN SOLEIL 2 FENTES

Marque : MOULINEX

Réf. : LT301810

Couleur : Noir

CONTENU DE LA GARANTIE COMMERCIALE

Ce produit est garanti par MOULINEX contre tout défaut de fabrication, de matière ou de main d'œuvre, pendant la période de garantie, à partir de la date d'achat initiale ou la date de livraison.

La Garantie du fabricant couvre tous les coûts de remise en état d'un produit reconnu défectueux pour redevenir conforme à ses spécifications d'origine, par la réparation, la main-d'œuvre, et le remplacement éventuel de pièces défectueuses. Au choix de MOULINEX, un produit de remplacement équivalent ou supérieur peut être proposé à la place de la réparation du produit défectueux. Les obligations de MOULINEX dans le cadre de cette garantie se limitent exclusivement à cette réparation ou ce remplacement.

Cette garantie commerciale couvre exclusivement les produits achetés et utilisés à des fins domestiques et ne couvre pas les dommages qui seraient le résultat d'une mauvaise utilisation, d'une négligence, du non-respect des instructions d'utilisation de MOULINEX, ou d'une modification ou d'une réparation non autorisée du produit. Cette garantie ne s'applique pas aux problèmes d'emballage ou de transport pendant l'expédition du produit par son propriétaire.

Elle n'inclut également pas l'usure normale du produit, ni la maintenance ou le remplacement de pièces consommables, ni les cas suivants :

- utilisation d'une eau ou de consommables non adaptés
- dommages ou dysfonctionnements spécifiquement dus à l'utilisation avec un voltage, une fréquence électrique non conformes à ceux spécifiés sur la plaque signalétique du produit ou toute autre spécification
- entartrage (tout détartrage doit être réalisé conformément aux instructions dans le mode d'emploi)
- tout accident lié à un feu, une inondation, etc
- dommage résultant de la foudre ou surtension électrique
- dommages mécaniques, surcharge
- entrée d'eau, d'insectes ou de poussière dans le produit (hors appareils aux caractéristiques spécialement conçues pour les insectes)
- verre ou céramique endommagés
- usage professionnel ou commercial ou sur un lieu de travail
- taches, décoloration ou rayures
- utilisation dans un four (sauf produits spécifiquement prévus pour cet usage)
- dommages résultant d'un choc ou d'une chute
- brûlures causées par l'exposition à la chaleur ou la flamme
- nettoyage au lave-vaisselle (sauf produits spécifiquement prévus pour cet usage)
- dommages résultant de chocs thermiques

DURÉE DE LA GARANTIE COMMERCIALE : 2 ANS

DATE DE DÉBUT DE LA GARANTIE : Date de livraison du produit.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

MOULINEX n'a aucune obligation de réparer ou d'échanger un produit qui ne serait pas accompagné d'un bon de livraison

Le bon de livraison délivré au bénéficiaire est le seul document faisant foi pour la mise en œuvre des garanties commerciales. Ce dernier devra être conservé par le consommateur et impérativement comporter les informations suivantes :

- L'entête du vendeur
- Date de livraison du produit au bénéficiaire
- Référence produit
- Nom et adresse du bénéficiaire/consommateur

MOULINEX n'a aucune obligation de réparer ou d'échanger un produit qui ne serait pas accompagné d'un justificatif d'achat.

La facture délivrée au bénéficiaire est le seul document faisant foi pour la mise en œuvre des garanties commerciales. Cette dernière devra être conservée par le consommateur et impérativement comporter les informations suivantes :

- L'entête du vendeur
- Date de livraison du produit
- Référence produit
- Nom et adresse du bénéficiaire/consommateur

Pour un produit constaté en panne à l'utilisation dans les 15 jours suivant la réception, le bénéficiaire/consommateur contacte la Société Organisatrice via la page contact du Site internet jeu.briochepasquier.com.

Au-delà de 15 jours suivant la réception, le bénéficiaire/consommateur doit contacter le service consommateur Moulinex ci-dessous indiqué qui prendra en charge sa demande.

En cas de pièce manquante au déballage sous les 15 jours suivant la date de livraison, le bénéficiaire/consommateur contactera le service consommateur Moulinex pour que la pièce manquante lui soit envoyée.

CONTACT GARANTIE

Service Consommateur : MOULINEX - 112 Chemin du Moulin Carron - TSA 92002 - 69134 ECULLY CEDEX
Tél. : 09 74 50 10 14 (prix d'un appel non surtaxé), du lundi au vendredi, de 9h à 17h.
<http://www.moulinex.fr>

BLENDER BLENDFORCE 2 en 1 AVEC BOL "CENTRIFUGEUSE"

Marque : MOULINEX

Réf. : LM43Q110

Couleur : Blanche

CONTENU DE LA GARANTIE COMMERCIALE

Ce produit est garanti par MOULINEX contre tout défaut de fabrication, de matière ou de main d'œuvre, pendant la période de garantie, à partir de la date d'achat initiale ou la date de livraison.

La Garantie du fabricant couvre tous les coûts de remise en état d'un produit reconnu défectueux pour redevenir conforme à ses spécifications d'origine, par la réparation, la main-d'œuvre, et le remplacement éventuel de pièces défectueuses. Au choix de MOULINEX, un produit de remplacement équivalent ou supérieur peut être proposé à la place de la réparation du produit défectueux. Les obligations de MOULINEX dans le cadre de cette garantie se limitent exclusivement à cette réparation ou ce remplacement.

Cette garantie commerciale couvre exclusivement les produits achetés et utilisés à des fins domestiques et ne couvre pas les dommages qui seraient le résultat d'une mauvaise utilisation, d'une négligence, du non-respect des instructions d'utilisation de MOULINEX, ou d'une modification ou d'une réparation non autorisée du produit. Cette garantie ne s'applique pas aux problèmes d'emballage ou de transport pendant l'expédition du produit par son propriétaire.

Elle n'inclut également pas l'usure normale du produit, ni la maintenance ou le remplacement de pièces consommables, ni les cas suivants :

- utilisation d'une eau ou de consommables non adaptés
- dommages ou dysfonctionnements spécifiquement dus à l'utilisation avec un voltage, une fréquence électrique non conformes à ceux spécifiés sur la plaque signalétique du produit ou toute autre spécification
- entartrage (tout détartrage doit être réalisé conformément aux instructions dans le mode d'emploi)
- tout accident lié à un feu, une inondation, etc
- dommage résultant de la foudre ou surtension électrique
- dommages mécaniques, surcharge
- entrée d'eau, d'insectes ou de poussière dans le produit (hors appareils aux caractéristiques spécialement conçues pour les insectes)
- verre ou céramique endommagés
- usage professionnel ou commercial ou sur un lieu de travail
- taches, décoloration ou rayures
- utilisation dans un four (sauf produits spécifiquement prévus pour cet usage)
- dommages résultant d'un choc ou d'une chute
- brûlures causées par l'exposition à la chaleur ou la flamme
- nettoyage au lave-vaisselle (sauf produits spécifiquement prévus pour cet usage)
- dommages résultant de chocs thermiques

DURÉE DE LA GARANTIE COMMERCIALE : 2 ANS

DATE DE DÉBUT DE LA GARANTIE : Date de livraison du produit.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

MOULINEX n'a aucune obligation de réparer ou d'échanger un produit qui ne serait pas accompagné d'un bon de livraison

Le bon de livraison délivré au bénéficiaire est le seul document faisant foi pour la mise en œuvre des garanties commerciales. Ce dernier devra être conservé par le consommateur et impérativement comporter les informations suivantes :

- L'entête du vendeur
- Date de livraison du produit au bénéficiaire
- Référence produit
- Nom et adresse du bénéficiaire/consommateur

Pour un produit constaté en panne à l'utilisation dans les 15 jours suivant la réception, le bénéficiaire/consommateur contacte la Société Organisatrice via la page contact du Site internet jeu.briochepasquier.com.

Au-delà de 15 jours suivant la réception, le bénéficiaire/consommateur doit contacter le service consommateur Moulinex ci-dessous indiqué qui prendra en charge sa demande.

En cas de pièce manquante au déballage sous les 15 jours suivant la date de livraison, le bénéficiaire/consommateur contactera le service consommateur Moulinex pour que la pièce manquante lui soit envoyée.

CONTACT GARANTIE

Service Consommateur : MOULINEX - 112 Chemin du Moulin Carron - TSA 92002 - 69134 ECULLY CEDEX
Tél. : 09 74 50 10 14 (prix d'un appel non surtaxé), du lundi au vendredi, de 9h à 17h.
<http://www.moulinex.fr>

CLICK & GROW SMART GARDEN

Marque : EMSA
Réf. : M5261700
Couleur : Blanc

CONTENU DE LA GARANTIE COMMERCIALE

La garantie couvre uniquement les défauts et dommages résultant de défauts de fabrication ou liés aux matériaux.

Les pièces d'usure sont expressément exclues de la garantie. En cas d'utilisation inappropriée du produit, la garantie prend fin. Les pratiques suivantes sont considérées comme utilisation inappropriée :

- L'emploi de pièces de rechange autres qu'EMSA dans le cadre d'une réparation ou d'un changement du produit,
- l'installation incorrecte de pièces de rechange EMSA dans le cadre d'une réparation ou du changement du produit,
- la manipulation inappropriée du produit,
- le manque d'entretien du produit,
- l'utilisation de produits de nettoyage non adaptés, et
- l'endommagement du produit résultant d'un choc, des effets du gel ou de réparations effectuées de manière non conforme

Au choix d'EMSA, la garantie donne droit :

- à une livraison sans frais des pièces de rechange
ou
- à un remplacement gratuit du produit
ou
- à un avoir du montant de l'achat sous forme d'un code à utiliser chez un revendeur de e-commerce.

Les frais du titulaire de la garantie tels que les coûts, les dépenses, les frais de port et similaires ne seront pas remboursés.

DURÉE DE LA GARANTIE COMMERCIALE : 2 ANS

DATE DE DÉBUT DE LA GARANTIE : date de livraison du produit.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

EMSA n'a aucune obligation de réparer ou d'échanger un produit qui ne serait pas accompagné d'un bon de livraison

Le bon de livraison délivré au bénéficiaire est le seul document faisant foi pour la mise en œuvre des garanties commerciales. Ce dernier devra être conservé par le consommateur et impérativement comporter les informations suivantes :

- L'entête du vendeur
- Date de livraison du produit au bénéficiaire
- Référence produit
- Nom et adresse du bénéficiaire/consommateur

Pour un produit constaté en panne à l'utilisation dans les 15 jours suivant la réception, le bénéficiaire/consommateur contacte la Société Organisatrice via la page contact du Site internet jeu.briocheapasquier.com.

Au-delà de 15 jours suivant la réception, le bénéficiaire/consommateur doit contacter le service consommateur EMSA ci-dessous indiqué qui prendra en charge sa demande.

En cas de pièce manquante au déballage sous les 15 jours suivant la date de livraison, le bénéficiaire/consommateur contactera le service consommateur Moulinex pour que la pièce manquante lui soit envoyée.

CONTACT SAV

Service Consommateur : EMSA - 112 Chemin du Moulin Carron - TSA 92002 - 69134 ECULLY CEDEX

Tél. : 08 09 40 03 65 (prix d'un appel non surtaxé), du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

<http://www.emsa.com.fr>

NESCAFE DOLCE GUSTO PICCOLO XS

Marque : NESCAFE DOLCE GUSTO

Réf : YY4395FD

Couleur : gris

CONTENU DE LA GARANTIE COMMERCIALE

Cette garantie couvre tous les vices de fabrication. Sont exclues de la garantie toutes les détériorations provenant d'une mauvaise utilisation, de la chute du produit ou du non-respect du mode d'emploi. Les dispositions de cette garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil français.

DURÉE DE LA GARANTIE COMMERCIALE : 2 ans

DATE DE DÉBUT DE LA GARANTIE : date de livraison du produit.

La facture délivrée au bénéficiaire est le seul document faisant foi pour la mise en œuvre du SAV.

Cette dernière devra être conservée par le consommateur et impérativement comporter les informations suivantes :

- L'entête du vendeur
- Date de livraison du produit
- Référence produit
- Nom et adresse du bénéficiaire/consommateur

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Cette garantie couvre tous les vices de fabrication. Sont exclues de la garantie toutes les détériorations provenant d'une mauvaise utilisation, de la chute du produit ou du non-respect du mode d'emploi. L'entretien courant de la machine ainsi que son nettoyage incombent au Client.

Les dispositions de cette garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil français.

Compte tenu des spécificités techniques des machines et pour des raisons de sécurité, les réparations ne doivent être exécutées que par le service après-vente KRUPS. En conséquence, Nestlé sera déchargé de toute responsabilité en cas de modification, réparation, adjonction et/ou remplacement de pièces détachées sur la machine par tout autre intervenant que le service après-vente KRUPS.

CONTACT :

Pour toute question concernant le fonctionnement, l'entretien et le service après-vente de la machine, le Client peut contacter Nestlé au 0800 97 07 80 (Appels et services gratuits).

GOOGLE Home Mini - Enceinte intelligente assistant vocal

Marque : GOOGLE

Réf. : 4394810

Couleur : charbon

CONTENU DE LA GARANTIE COMMERCIALE

Les dotations bénéficient de la garantie légale de conformité prévue aux articles L 217-1 du Code de la Consommation, de la garantie légale des vices cachés prévue aux articles 1641 et suivants du Code civil et d'une garantie commerciale

DURÉE DE LA GARANTIE COMMERCIALE : 2 ans

DATE DE DÉBUT DE LA GARANTIE : 30/04/2020

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

La facture délivrée au bénéficiaire est le seul document faisant foi pour la mise en œuvre du SAV.

Cette dernière devra être conservée par le consommateur et impérativement comporter les informations suivantes :

- L'entête du vendeur
- Date de livraison du produit
- Référence produit
- Nom et adresse du bénéficiaire/consommateur

Les demandes doivent être effectuées auprès de la société partenaire Steam Business, couvrant pour le(s) gagnant(s) les réparations ou le remplacement de l'objet défectueux (frais d'envoi du matériel à la charge du consommateur et frais de retour pris en charge par la société partenaire Steam Business inclus).

CONTACT SAV

Tél. : 01.47.88.46.02 (numéro non surtaxé)

E-mail : sav@steambusiness.com

La société Organisatrice reste tenue de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L 217-4 à L 217-12 et de celle relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du code Civil.

Article L 217-4 du code de la consommation :

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L 217-5 du code de la consommation :

Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L 217-12 du code de la consommation :

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien, sans préjudice des deux derniers alinéas de l'article L. 217-9.

Article 217-16 du code de la consommation :

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Article 1641 du code civil :

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

1^{er} alinéa de l'article 1648 du code civil :

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.